



Séminaire sur la polyculture-élevage en Occitanie
24 mai 2019



Soutenir la PCE demain, comment et pourquoi ?

Présentation des travaux réalisés dans le cadre des
politiques publiques et de leur lien avec la PCE

Myriam GASPARD (CRAO)

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	AVEC LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION	

Le volet politiques publiques du projet R&D SPYCE

T.2.3 : Proposition de pistes de soutien des systèmes PCE les plus résilients, efficaces et durables : recommandations pour les politiques publiques

- Proposition de pistes de soutien adaptées aux différentes situations régionales
 - Expertise de l'impact des mesures PAC 2014-2020 sur les Systèmes PCE,
 - Valorisation des acquis du projet européen Cantotogether,
 - Elaboration de propositions par le comité d'expert de pistes de soutien en lien avec la construction des différents programmes de soutien à l'agriculture.
- Action volontariste de communication vers les acteurs agissant sur les politiques publiques
 - Construction d'un argumentaire sur la PCE pour les politiques publiques,
 - Organisation d'un séminaire de restitution

Elaboration des propositions à dire d'experts

- **Réunion 1 (05 juin 2018)**
 - Objectif principal : méthodologie et informations pertinentes à obtenir,
 - Production obtenue : 1^{ère} liste de questions à poser aux groupes d'expert.
- **Réunion 2 (13 septembre 2018)**
 - Objectif principal : analyse des volumes financiers et autres soutiens publics hors UE, les « nouveautés » proposées par la Commission pour la PAC 2020,
 - Production obtenue : Finalisation questions pour les experts régionaux.
- **Réunion 3 (24 janvier 2019)**
 - Objectif principal : Prioriser les pistes issues du croisement bibliographie politiques publiques x remontées des pistes issues des scenarii prospectifs.
 - Production obtenue : Un organigramme présentant les soutiens envisageables selon 4 angles d'entrée.

4 axes d'entrée pour les politiques publiques afin d'accompagner la PCE

1. Reconnaître et valoriser le multi-atelier,
2. Prendre en compte l'emploi dans la PAC,
3. Reconnaître ces systèmes comme vertueux pour l'environnement,
4. Mettre en place des politiques territoriales.

Reconnaître et valoriser le multi-atelier

COMMENT ?

Accompagner la transition des ateliers ou des systèmes :

Prendre en compte les risques propres à la PCE :

Avec quels outils ?

- ✓ Par l'optimisation de l'approche globale d'exploitation,
- ✓ Mettre en œuvre des MAEC de transition avec des cahiers des charges régionalisés
- ✓ Avoir un contrat assurantiel spécifique,
- ✓ Si incidents climatiques ou autres avoir une base de soutien non différenciée (ex: Bourgogne Franche-Comté)

Reconnaître ces systèmes comme vertueux pour l'environnement

COMMENT ?	Avec quels outils ?
Mettre en place des paiements pour services environnementaux (PSE)	<ul style="list-style-type: none">✓ Intégrer les MAEC SPE maintien dans l'écoscheme,✓ Intégrer les mesures prairies et mélanges (biodiversité) issues de la Suisse et du FarmBill (soutien aux cultures intermédiaires autoconsommées via la PAC)
Développer la certification environnementale en tenant compte des systèmes déjà vertueux	<ul style="list-style-type: none">✓ Adapter la certification environnementale pour intégrer les exploitations très extensives mais qui ne sont pas retenues car comme elles achètent des concentrés et fourrages elles dépassent le seuil du rapport intrant/CA alors qu'elles ont beaucoup de biodiversité (pâturages diversifiés dont landes...) et très peu de fertilisation et phyto.

Mettre en place des politiques territoriales

COMMENT ?	Avec quels outils ?
Favoriser une économie circulaire multi-atelier en accompagnant l'amorce des démarches privées	<ul style="list-style-type: none">✓ La valorisation du soja non OGM par une marque locale SIQO (fromages bovins),✓ La démarche de LOUE dont les céréales utilisées par les volailles sont issues du territoire de LOUE.
Favoriser les démarches territoriales type PAT (Projets Alimentaires Territoriaux)	<ul style="list-style-type: none">✓ Le département des Deux-Sèvres subventionne qui ont plus de 40% de produits locaux,✓ La démarche de Rennes Métropole avec la marque « Terres de sources » qui soutient et encourage les agriculteurs engagés pour agir pour l'environnement et la protection de l'eau potable.

Séminaire sur la polyculture-élevage en Occitanie
24 mai 2019

Merci de votre attention !

